

Procès-verbal – Comité d’accompagnement POLLEC 22 RH – juin 2025

Table des matières

2	Introduction.....	2
3	Les tables de discussions et de co-constructions	3
3.1	Tableau des problématiques identifiées (par niveau d’action).....	4
3.2	Table de discussions	6
3.2.1	Table 1 – Scénario : Augmentation du prix des énergies fossiles	6
3.2.2	Table 2 – Scénario : Rupture de l’approvisionnement alimentaire.....	8
3.2.3	Table 3 – Scénario : Mise en œuvre du “Stop Béton”	10
3.2.4	Table 4 – Atelier Web : Besoin d’un outil de stratégie immobilière globale.....	11
3.2.5	Table « Autre sujet important » – Adaptation du bâti	12
3.2.6	Table « Autre sujet important » – Financement des projets	13
3.2.7	Table « Autre sujet important » – Adaptation au changement climatique	13
3.2.8	Table « Autre sujet important » – Mobilité.....	14
3.2.9	Table « Autre sujet important » – Gouvernance locale du climat	15
4	Conclusion	16
4.1	Synthèse des priorités dégagées et fiches-actions envisagées.....	17
4.1.1	Table 1 – Scénario : Augmentation du prix des énergies fossiles	17
4.1.2	Table 2 – Scénario : Rupture de l’approvisionnement alimentaire.....	17
4.1.3	Table 3 – Scénario : Mise en œuvre du “Stop Béton”	17
4.1.4	Table 4 – Stratégie immobilière globale.....	18
4.1.5	Table « Adaptation du bâti »	18
4.1.6	Table « Financement des projets »	18
4.1.7	Table « Adaptation au changement climatique »	18
4.1.8	Table « Mobilité ».....	19
4.1.9	Table « Gouvernance locale du climat »	19
4.2	Conclusion finale	19

1 Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme **POLLEC** (Politique Locale Énergie Climat), les **Comités d'accompagnement (CA)** constituent un moment essentiel d'échanges, de réflexion et de co-construction entre les communes, les **Coordinateurs POLLEC Territoriaux (CPT)** et l'équipe de coordination régionale. Ces rencontres, organisées au mois de juin 2025 sur l'ensemble des territoires couverts par les CPT, ont permis de faire le point sur l'avancement des démarches, d'identifier les besoins des communes et de préparer l'avenir de la dynamique énergétique et climatique locale.

Cinq séances ont ainsi été organisées :

- **17 juin 2025 – Province de Namur (BEP)**
- **19 juin 2025 – Province de Liège**
- **20 juin 2025 – Province de Luxembourg**
- **26 juin 2025 – Province du Brabant Wallon (in BW)**
- **27 juin 2025 – Province de Hainaut**

Chaque journée a suivi un **programme commun**, conçu pour favoriser la participation active des communes et nourrir la réflexion collective :

Ces rencontres ont permis de renforcer la dynamique POLLEC, d'échanger des pratiques inspirantes, et de préparer ensemble les étapes futures, tant dans le cadre du subside actuel que pour la poursuite des politiques locales énergie-climat.

Dans la suite de ce document, les thématiques abordées lors des différents Comités d'accompagnement sont présentées de manière consolidée, les sujets traités étant globalement similaires d'un territoire à l'autre. L'ensemble des données recueillies lors des cinq CA a été mis en commun afin de proposer une vision d'ensemble des besoins et des réflexions émises. Toutefois, afin de préserver la spécificité de chaque territoire et de permettre une lecture différenciée, une couleur distincte est attribuée à chacun :

- Province de Luxembourg-Parc Naturel de Gaume = noir
- Province de Liège -GAL Pays des Condruses = rouge
- In BW = bleu
- Province de HAINAUT-IDETA-Charleroi Métropole, Mons = vert
- BEP Namur = mauve

2 Les tables de discussions et de co-constructions

Si les quatre premières tables des Comités d'accompagnement avaient des **sujets imposés**, d'autres thématiques ont été définies directement par les **agents communaux**, afin de refléter les priorités spécifiques de chaque territoire. Cette distinction entre sujets prédéterminés et sujets choisis a permis d'offrir à la fois un cadre de réflexion structuré et un espace d'expression libre aux participants.

1. Les sujets imposés : des scénarios prospectifs et un besoin opérationnel

Les trois premiers sujets imposés avaient pour objectif de **projeter les agents communaux dans des situations critiques susceptibles de survenir à court ou moyen terme**, en vue d'identifier des pistes d'action réalistes et durables :

- **Table 1 – Scénario : Augmentation du prix des énergies fossiles** : envisager les impacts d'une hausse importante des coûts énergétiques sur les budgets communaux, sur les infrastructures publiques et sur la population, et identifier des mesures concrètes d'anticipation (efficacité énergétique, diversification des sources, production locale, etc.).
- **Table 2 – Scénario : Rupture de l'approvisionnement alimentaire** : réfléchir aux conséquences possibles d'un confinement alimentaire ou d'une dépendance accrue à des circuits d'approvisionnement externes, et explorer des solutions basées sur la relocalisation, les circuits courts et la résilience alimentaire.
- **Table 3 – Scénario : Mise en œuvre du "Stop Béton"** : anticiper les implications d'une politique interdisant ou limitant fortement la construction en zones non urbanisées, et déterminer comment intégrer cette contrainte dans l'aménagement du territoire communal.

En complément, la **Table 4 – Atelier Web : Besoin d'un outil de stratégie immobilière globale** répondait à une problématique jugée incontournable : la gestion du patrimoine immobilier communal. Cet atelier visait à permettre aux communes déjà engagées dans une démarche immobilière structurée de partager leurs expériences, leurs difficultés et les solutions mises en place, tout en offrant aux communes moins avancées l'opportunité d'apprendre de ces retours d'expérience. Ce sujet, bien qu'imposé, a donc été pensé comme un levier d'échanges pratiques et concrets, essentiel dans un contexte où les enjeux immobiliers conditionnent fortement la transition énergétique et climatique des territoires.

2. Les sujets choisis : des priorités définies par les communes

En parallèle, chaque territoire a eu l'opportunité de proposer **ses propres thématiques prioritaires**, issues des préoccupations quotidiennes des agents communaux. Réunis **par groupes de cinq à dix personnes selon les territoires**, les participants ont sélectionné collectivement, par un système de votes, les sujets qu'ils considéraient comme essentiels pour leur commune. Les thématiques suivantes ont ainsi émergé :

- **Table "Autre sujet important" – Adaptation du bâti** : aborder les mesures concrètes à mettre en œuvre pour adapter les bâtiments communaux aux impacts du changement climatique (isolation, ventilation, gestion des surchauffes, etc.) et aux nouvelles exigences réglementaires.

- **Table “Autre sujet important” – Financement des projets** : identifier les leviers financiers disponibles pour soutenir la transition énergétique, échanger sur les mécanismes existants et les difficultés rencontrées dans leur mobilisation.
- **Table “Autre sujet important” – Adaptation au changement climatique** : réfléchir à des stratégies globales de résilience face aux aléas climatiques (inondations, sécheresses, canicules), intégrant à la fois l’aménagement du territoire, la gestion des risques et la sensibilisation citoyenne.
- **Table “Autre sujet important” – Mobilité** : traiter des enjeux de mobilité durable, des infrastructures nécessaires et des opportunités pour réduire la dépendance automobile et encourager des alternatives sobres en carbone.
- **Table “Autre sujet important” – Gouvernance locale du climat** : explorer comment renforcer la coordination interne et externe des communes pour assurer la cohérence et l’efficacité des actions climatiques.

Ces thématiques, une fois sélectionnées, ont été **approfondies avec la même rigueur que les quatre sujets imposés**, afin de garantir une production d’idées solide et exploitable pour la suite du processus POLLEC.

3. Une méthodologie collaborative : le World Café au service de l’intelligence collective

Toutes les discussions, qu’elles portent sur des **sujets imposés ou choisis**, se sont déroulées dans un **cadre d’intelligence collective** fondé sur la méthodologie du **World Café**. Pour chaque table, un **référent thématique** jouait un double rôle :

- **Garantie du contenu** : apporter des éléments de contexte, recentrer les débats si nécessaire et assurer la pertinence des échanges.
- **Scribe de la table** : consigner l’ensemble des idées, arguments et propositions afin d’assurer une restitution claire et fidèle des discussions.

Ce dispositif a permis d’instaurer un environnement propice au **partage d’expériences**, à la **co-construction de solutions** et à l’**identification de bonnes pratiques transférables** entre communes. En favorisant la complémentarité des approches – entre scénarios imposés, besoins identifiés et expertises locales – ces Comités d’accompagnement ont ainsi produit une matière riche, reflétant à la fois les enjeux transversaux et les spécificités territoriales.

2.1 Tableau des problématiques identifiées (par niveau d’action)

Niveau	Outils	Formations	Communication	Autres
<i>Communal</i>	- Besoin d’un outil de gestion foncière : gestion des fins de contrat, identification des disponibilités,	- à l’animation des COPIL (2 votes) - Formation des élus	- Améliorer la communication entre services communaux. - Manque de personnel	- Financements multisources à activer. - Limiter le turnover.

	appui à la stratégie immobilière. PLG+1	compétent et motivé. PLG+1 - Sensibiliser les élus locaux sur l'importance et l'utilité du CPC +1 - Sensibiliser les citoyens aux changements de comportements - Favoriser les initiatives citoyennes	- Manque de vision communale à long terme. - Intégrer les objectifs climatiques et environnementaux dans les profils de fonction et mission des agents communaux des autres services (travaux, urbanisme, mobilité...). - Conditionner les subventions au maintien de ressources internes et PAEDC +1 - Manque de vision politique	
Provincial	– Augmenter la mutualisation des outils, fiches actions,... et des actions elles-mêmes (mesures types) +1	- Présenter des acteurs intéressants aux communes (création de réseaux). - Poursuite des formations utiles aux agents communaux (POLLEC et autres).	- Sensibiliser les élus communaux +1 BEP+1 - Mieux gérer Framateam (considéré comme un simple déversoir).	- Renforcer le soutien provincial sur toutes les thématiques.
Régional	- Améliorer les outils ECU (s'inspirer d'Enercoach). - Améliorer la plateforme POLLEC. +1 - Simplifier les outils de	- Formations pratiques en présentiel entre CPC pour s'aider sur les outils POLLEC (CDM, GEPP, Fiches actions...).	- Rendre plus visible la thématique Energie & Climat - Communiquer vers élus sur résultats du programme	– Avoir des clauses types dans les Marchés publics pour promouvoir les politiques énergétiques (ex : avoir un CPC dans la commune pour suivre le projet...).

rapportage. PLG+1 - Passer des indicateurs de CO2 à ceux de chgt comportements	- Stratégie Immobilière	- Besoin de de clarté et de cohérence sur les modalités de cloture / subsides / aides régionales +1 - Proposer un incitant financier sur le modèle CATU - Mutualiser les programmes régionaux ayant un objectif commun (ex : POLLEC + strat immo)
---	----------------------------	--

2.2 Table de discussions

2.2.1 *Table 1 – Scénario : Augmentation du prix des énergies fossiles*

Impacts pressentis :

- Situation similaire à celle vécue lors de la crise ukrainienne.
- Répercussions sur l'économie entière, car tout dépend de la transformation énergétique.
- Explosion de la précarité énergétique et aggravation des situations déjà fragiles.
- Risque d'augmentation importante de la pauvreté.
- Baisse généralisée des consommations.
- Réduction des déplacements en voiture individuelle ; montée de la mobilité douce et des transports en commun.
- **Changement des habitudes de loisirs, de nos modes de vie et notre culture**
- **Amélioration de la santé si réduction de la pollution**

Solutions à court terme :

- Rationaliser l'usage des bâtiments **+1**
- **Regrouper les services (diminuer les superficies chauffées).**
- **Développer des chaufferies plus efficaces et écologiques**

- Adapter les plages de chauffage. +1
- Favoriser le télétravail.
- Télétravail obligatoire pour les métiers qui le permettent.
- Appliquer davantage les principes de l'URE.
- Baisser la température intérieure de 1 à 2 °C. +1 +1
- Réduction ou disparition de certains services (ex. : petits coursiers).
- Extinction partielle de l'éclairage public (à certaines heures).
- Recourir à la biomasse locale. +1
- Miser sur la sobriété et la solidarité +1
- Gratuité des transports en commun.
- Autopartage citoyen.
- Prioriser nos besoins fondamentaux
- Apporter un soutien renforcé aux publics précarisés
- Encourager la sobriété numérique
- Adopter les gestes de l'éco-conduite
- Activation du plan d'urgence (se nourrir, se chauffer)

Solutions à moyen terme :

- Passer à des fournisseurs d'énergie verte.
- Interdire les nouvelles installations de chauffage au mazout/gaz.
- Slowheat à la conception/rénovation (lever les freins du PEB). +1 +1
- Développer une culture du risque (anticipation, adaptation).
- Favoriser les achats groupés (matériel, carburant, etc.). +1 +1
- Développer l'achat à la pièce (ex. : médicaments, bricolage).
- Indiquer les empreintes carbone sur les produits.
- Leasing de vélos pour les communes et les entreprises.
- Covoiturage obligatoire avec incitants fiscaux et bandes autoroutières spécifiques.
- Revoir les besoins et les prioriser : sobriété et changements de comportements
- Promouvoir la mobilité douce et partagée.
- Relocaliser notre alimentation + cantines collectives +1
- Construire des bâtiments passifs (troglodytes) + architecture bioclimatique

- Favoriser le stockage local d'énergie (géothermie, batteries, ...) +1
- Adapter le cadre légal pour rationner l'utilisation d'énergie et éviter les inégalités
- Prioriser l'usage des terres cultivées
- Restreindre davantage l'urbanisation
- Campagne de sensibilisation (ateliers, chantiers participatifs, ...)
- Primes énergies
- Réduire les procédures pour les parcs éoliens

Solutions à long terme :

- Développer les techniques de conservation alimentaire.
- Accentuer le recours aux énergies renouvelables. +1
- Encourager les Communautés d'Énergie Renouvelable (CER). +1 et réseaux de chaleur
- Publics précarisés : CER (choix de politique de bas prix pour ces publics), distribution de moyen de chauffage "slowheat", ...
- Rénovation du bâti : priorité à l'isolation. +1
- Régulation de la TVA pour l'isolation.
- Renforcer le réseau électrique (intégration PV, électrification croissante).
- Encourager des agricultures/textiles indépendants du pétrole.
- Revoir les critères de recrutement RH (Proximité, ...).
- Développer un plan de communication sur la sobriété, l'URE
- Développer le principe de la ville de 15 min +1 Aménagement du territoire
- Automatisation

2.2.2 Table 2 – Scénario : Rupture de l'approvisionnement alimentaire

Solutions proposées :

- Réduire la consommation (gaspillage, viande). +1 +1
- Prioriser la production végétale sur l'élevage.

- Réduire la consommation de viande pour libérer les prairies et y cultiver des légumes. +1 +1 +1
- Revenir à l'assolement triennal pour la régénération des sols.
- Ne pas utiliser les terres pour des cultures énergétiques (biocarburants, maïs...). +1 +1
- Collaborer avec les coopératives agricoles locales.
- Encourager l'autoproduction (formation, incitations, sensibilisation). +1
- Assouplir certaines réglementations (abattage domestique, etc.).
- Revaloriser des techniques de conservation anciennes (éviter pertes post-récolte).
- Mettre en place des potagers/vergers partagés, y compris en milieu rural. +1 +1
- Créer des greniers collectifs, mutualiser le matériel agricole.
- Former les citoyens au maraîchage efficace et à la permaculture +1
- Réaffecter les terres communales en friche à des usages productifs citoyens. +1
- Éduquer les enfants : remplacer une partie du cours de gym par du jardinage et verger. +1 (programme scolaire potager) +1
- Sensibiliser les agriculteurs à la qualité des sols.
- Développer les élevages d'insectes comestibles. +1
- Revaloriser le métier d'agriculteur. +1
- Alléger la charge administrative du monde agricole.
- Réviser le plan de secteur : préserver le zonage agricole, transformer les zones urbanisées sous-utilisées. +1
- Encourager les systèmes d'échange locaux (frigos partagés, etc.). +1
- Créer ou renforcer les épiceries sociales et locales.
- Valoriser les invendus alimentaires.
- Organiser des ateliers anti-gaspi. => Sensibiliser à la réduction des déchets
- Aider à planifier les repas, gérer les stocks familiaux.
- Renforcer les forêts nourricières
- Renforcer les circuits courts
- Répertorier les ressources (producteurs et stocks)
- Identifier les capacités du secteur (nouveaux producteurs, partenariats, autoproduction citoyenne, grainothèque, terrains disponibles, conserveries, ...)
- Diversifier les cultures pour résilience climatique (+conserver les anciennes cultures résilientes)
- Rallonger les périodes de cultures (en serre) et les périodes de conservation (en cave)

- Améliorer la gestion des eaux
- Réduire les exportations
- Eviter la spéculation
- Optimiser la distribution (entre les gens, via les coopératives)
- Mutualiser la cuisine via des cantines
- Optimiser la conservation des aliments
- Production en ville : sur les toits, hydroponie
- Favoriser la plantation de fruitiers

2.2.3 Table 3 – Scénario : Mise en œuvre du “Stop Béton”

Objectifs :

- Maintenir le caractère rural des villages.
- Favoriser les logements denses en ville.
- Conserver les habitats légers en périphérie.

Solutions envisagées :

- **Augmenter la densité bâtie +1 :**
 - Réaffecter d’anciens bâtiments.
 - Diviser des logements existants.
 - Promouvoir des maisons communautaires.
 - Réduire la taille des parcelles privées. Inciter à une surface maximale par habitant
 - Interdiction des 4 façades
 - Augmenter la verticalité selon les cas (étage supplémentaire)
 - Identifier les zones d’artificialisation et celles d’usage vert” obligatoire.
- **Rénovation du bâti ancien :**
 - Reconvertir commerces, greniers, bâtiments vacants/valoriser le bâti existant
 - Préalable : réaliser un inventaire communal du bâti inoccupé ou sous-utilisé.
 - Lutte contre les logements inoccupés : mesure dissuasive avec solution d’accompagnement (cession AISS) taxes communales.
 - Valoriser le bâti existant non-occupé (prime escalier résidents).
 - Recycler les matériaux des chantiers de démolition

- **Retour aux matériaux et techniques de construction anciens :**
 - Chanvre, torchis, pierre, bois, paille.
 - Bonne régulation thermique, notamment contre la surchauffe.
 - **Soutenir les métiers de la construction, l'artisanat**

2.2.4 Table 4 – Atelier Web : Besoin d'un outil de stratégie immobilière globale

Fonctionnalités souhaitées :

- Accessibilité depuis smartphone, tablette, etc.
- Export des données (ex. : en cas de départ d'un agent communal).
- Éviter les doubles encodages. --> **1 plateforme unique**
- Éliminer les fichiers Excel.
- Intégration des audits UREBA. **+1**
- Version hors ligne disponible.
- **Audits regroupés**

Besoins en accompagnement :

- Formations régulières pour les nouveaux utilisateurs. **+1**
- Existence d'un helpdesk joignable à tout moment (24h/24 – 7j/7).
- L'utilisateur final doit être légalement propriétaire de ses données.
- **Communiquer de façon transversale en interne et externe sur la strat immo**
- **Planning et échéances détaillés pour l'ensemble des communes**
- **CPC pas forcément concerné par la SIGLT**

Recommandations :

- État des lieux préalable de tous les outils utilisés dans les communes.
- Enquête post-déploiement pour identifier les besoins et lacunes.
- Centralisation des retours via l'UCW.
- Décision ministérielle souhaitée pour :
 - Simplifier les outils.
 - Créer un outil unique (cadastre, stratégie foncière, gestion patrimoniale...).
- **Obligation de réinvestir l'argent économisé (éco d'énergie) dans la stratégie immo**

- Proposer un subside en fonction du score/bâtiment (plus élevé si score élevé de priorité)
- Leviers financiers :
 - Contrats de performance énergétique
 - Bon communal : financement citoyen
 - Prêt à 0% pour les communes
- Mettre en place des trains de rénovation pour le bâti communal
- Bien adapter sa stratégie pour diminuer le nombre de bâtiments
 - Vente à l'occupant
 - Optimisation des espaces, mutualisation

2.2.5 Table « Autre sujet important » – Adaptation du bâti

- Habitation modulable de manière à réagir rapidement à la demande, facilité de changement, évolutive... +1 +1 obligation
- Correspondance du logement avec les besoins
- Pousser les administrations et les entreprises à adopter une politique ambitieuse et rigoureuse de partage des bureaux et de télétravail.
- Construction en bois durable sans dalle de béton.
- Construction en hauteurs avec ajout d'étage avec structure en bois.
- Habitats « kangourous » et communautaires groupés (cadre facilitant l'aides pour les administrations, le notarial, ...) et (Charte et règlement interne « habitats groupés » asbl qui aide à la médiation). +1 +1
- Cadre réglementaire plus souple et incitatif pour les habitats alternatifs (tiny house, cabane, yourtes, caravanes, ...). +1
- Faire évoluer les codes urbanistiques et les normes de construction (ex : imposition matériaux recyclés/ables, ...) +1
- Sensibiliser la population à ses besoins réels (compacité, type d'habitat, ...) + mettre en avant les récits inspirants +1
- Développement et soutien des nouvelles filières
 - Recherche et formation
 - Logistique
 - Matériaux innovants
 - Matériaux à haute performance

Favoriser les zones forestières

Favoriser le lien social pour aider à la proximité

Obliger des surfaces perméables dans les permis de bâtir

2.2.6 Table « Autre sujet important » – Financement des projets

Recommandations :

- Interroger les communes sur leurs besoins réels.
- Créer des **primes ciblées** liées à des enjeux prioritaires.
- Augmenter les subventions pour la **rénovation immobilière** (objectifs 2035/2040).
- Développer des **droits de tirage** élargis, organisés par **thématiques**.
- Si les subsides pour le personnel disparaissent :
 - Les compenser par des aides aux **projets concrets**.
- Financer aussi les projets liés à :
 - La **nature**.
 - La **végétalisation**.
 - La **forêt**.
- Adapter le montant des subsides à la **taille des communes**.

2.2.7 Table « Autre sujet important » – Adaptation au changement climatique

Constats :

- L'adaptation est souvent traitée séparément de l'atténuation.
- L'action en matière d'adaptation reste timide : perçue comme non urgente, difficile à financer, moins connue.

Enjeux :

- Prise de conscience : comprendre que les effets du dérèglement climatique sont déjà présents.
- Nécessité d'agir au **niveau communal** (pouvoir de décision local, proximité avec le terrain).

Solutions proposées :

- **Cartographier les vulnérabilités** (îlots de chaleur, inondations, sécheresses, etc.).
- **Inclure l'adaptation dans tous les projets** :
 - Infrastructures routières

- Urbanisme
- Espaces publics
- Plans de gestion
- **Former et sensibiliser :**
 - Agents communaux, élus, citoyens.
- **Créer des groupes de travail communaux** sur l'adaptation.
- **Renforcer la collaboration entre services** (urbanisme, travaux, environnement, etc.).
- **Mettre en place des outils de pilotage** adaptés (indicateurs, suivi, évaluation).
- **S'appuyer sur la nature :**
 - Solutions fondées sur la nature (végétalisation, restauration de zones humides, etc.).
- **Partager les bonnes pratiques** entre communes.
- **Revoir les règlements communaux :**
 - Perméabilité des sols
 - Végétalisation obligatoire
 - Gestion des eaux pluviales
- **Préparer des plans d'urgence** en cas de crise climatique (canicules, sécheresse, etc.).

2.2.8 Table « Autre sujet important » – Mobilité

Enjeux :

- Dépendance à la voiture individuelle.
- Offre insuffisante de transports en commun, en particulier dans les zones rurales.
- Difficulté à changer les habitudes.
- Manque d'infrastructures cyclables sécurisées.

Solutions proposées :

- **Rationaliser les déplacements des agents communaux** (plans de déplacement, covoiturage, flotte partagée, vélo électrique...).
- **Rendre obligatoire** un plan de mobilité pour les administrations communales.
- **Offrir des alternatives concrètes** à la voiture individuelle :
 - Renforcer l'offre de transports en commun.
 - Aménager des **infrastructures cyclables continues et sécurisées**.

- **Améliorer la multimodalité** (liaison entre modes de transport).
- **Améliorer la sécurité routière**, surtout pour les cyclistes et piétons.
- **Adapter les horaires des transports scolaires et publics.**
- **Favoriser les centrales de mobilité locales.**
- **Développer le télétravail** là où c'est possible.
- **Sensibiliser les citoyens** via des campagnes locales (challenge vélo, semaine de la mobilité...).
- **Mieux planifier l'urbanisation** pour limiter les besoins en déplacement.
- **Créer une offre de logements proches des centres et services.**
- **Instaurer un bonus-malus fiscal** incitant à une mobilité durable (idée régionale).

2.2.9 Table « Autre sujet important » – Gouvernance locale du climat

Constats :

- Il manque une vision stratégique claire à long terme.
- La transversalité entre services reste faible.
- Le manque de personnel formé est criant.
- Faible mobilisation politique locale.

Solutions proposées :

- **Nommer un référent climat** ou une **équipe climat** dans chaque commune.
- **Inscrire les objectifs climatiques dans le Plan Stratégique Transversal (PST).**
- **Travailler en transversalité :**
 - Mobiliser tous les services : travaux, urbanisme, environnement, jeunesse...
 - Décloisonner les compétences.
- **Réaliser un état des lieux climatique** (diagnostic initial, points forts/faibles).
- **Mettre en place un plan d'actions climat** cohérent et adapté au territoire.
- **Suivre les indicateurs** et ajuster les actions.
- **Associer les citoyens (toutes générations), entreprises et associations locales** dans la co-construction. +1 (au travers par exemple de plateformes collaboratives)
- **Créer un conseil consultatif climat** (citoyens + acteurs économiques + experts).
- **Organiser des événements réguliers autour du climat** (marchés, forums, conférences...).
- **Allouer un budget climat** propre (pluriannuel, stable).

- **Former et communiquer vers les élus** pour une meilleure appropriation des enjeux climatiques.
 - Mettre en avant les résultats des actions (€ et autres)
 - Communication planifiée et régulière (focus sur obligations européennes)
 - Elus locaux en charge de rapporter vers les sphères politiques régionales et fédérales
 - Imposer la compétence climat dans les collèges ?

3 Conclusion

Les Comités d'accompagnement organisés dans le cadre de **POLLEC** ont permis de dégager une vision claire et partagée des défis auxquels les communes doivent faire face pour réussir leur transition énergétique et climatique. Les discussions menées au sein des différentes tables – qu'elles soient axées sur des scénarios imposés ou des thématiques choisies par les agents communaux – ont révélé **une volonté forte d'agir**, mais aussi **des besoins concrets d'outils, de moyens et d'accompagnement**.

Au-delà de la diversité des sujets, un constat commun s'impose : **l'urgence d'intégrer ces enjeux dans une planification locale structurée, ambitieuse et durable**, incarnée par les **Plans Énergie-Climat (PAEDC)**. Ces plans représentent le cadre idéal pour transformer les idées en actions, assurer leur financement, leur suivi, et leur cohérence avec les objectifs régionaux, fédéraux et européens.

3.1 Synthèse des priorités dégagées et fiches-actions envisagées

À partir des **avis, impacts, conclusions et solutions** recueillis lors des Comités d'accompagnement, il est possible d'identifier des **actions concrètes** pouvant être mises en œuvre à l'échelle **communale, territoriale ou régionale**. Cette synthèse regroupe les principales priorités dégagées et propose des **fiches-actions opérationnelles**, permettant de transformer les réflexions et recommandations en initiatives tangibles au service de la transition énergétique et climatique.

3.1.1 *Table 1 – Scénario : Augmentation du prix des énergies fossiles*

Constat : Une hausse durable des coûts énergétiques mettrait en péril l'équilibre social, économique et environnemental des communes.

Fiche-actions :

- Déployer un **plan communal de sobriété énergétique** (température des bâtiments, extinction partielle de l'éclairage, rationalisation des usages).
- Mettre en œuvre des **chaufferies collectives écologiques** et des **solutions de stockage local**.
- Créer un **fonds d'urgence énergie** pour les publics précarisés.
- Généraliser le **télétravail et l'éco-conduite** dans l'administration.
- Accélérer la **rénovation énergétique du bâti** et la transition vers des énergies renouvelables locales.

Intérêt pour les Plans Énergie-Climat : Permet d'anticiper les crises, réduire la dépendance aux énergies fossiles, et atteindre les objectifs de réduction d'émissions.

3.1.2 *Table 2 – Scénario : Rupture de l'approvisionnement alimentaire*

Constat : La sécurité alimentaire est un enjeu stratégique directement lié au climat, aux sols et à la résilience locale.

Fiche-actions :

- Intégrer une **stratégie alimentaire locale** au Plan Climat.
- Créer et soutenir des **potagers et vergers collectifs**, des **grainothèques** et des **conserveries locales**.
- Promouvoir les **circuits courts**, l'**autoproduction citoyenne** et les **cantines durables**.
- Revoir le **plan de secteur pour préserver les zones agricoles**.

Intérêt pour les Plans Énergie-Climat : Assure la résilience du territoire face aux crises climatiques et géopolitiques, réduit l'empreinte carbone et soutient l'économie locale.

3.1.3 *Table 3 – Scénario : Mise en œuvre du "Stop Béton"*

Constat : L'artificialisation des sols menace les écosystèmes et accroît les risques climatiques.

Fiche-actions :

- Établir un **inventaire du bâti inoccupé** et un **plan de réaffectation prioritaire**.
- Instaurer des **incitants à la densification raisonnée** (division de logements, maisons communautaires).
- Promouvoir l'**usage de matériaux biosourcés** et recycler les matériaux de démolition.
Intérêt pour les Plans Énergie-Climat : Protège les ressources naturelles, favorise la compacité urbaine et diminue les besoins énergétiques et en mobilité.

3.1.4 Table 4 – Stratégie immobilière globale

Constat : Les communes manquent d'outils unifiés et performants pour gérer leur patrimoine.

Fiche-actions :

- Développer un **outil unique de stratégie immobilière**, compatible avec tous les audits (UREBA, PEB, etc.).
- Former régulièrement les utilisateurs et garantir un **support technique permanent**.
- Conditionner les **subsidés** à des **engagements de performance énergétique**.
Intérêt pour les Plans Énergie-Climat : Permet d'optimiser l'utilisation du patrimoine, de prioriser les rénovations et d'assurer un suivi efficace des gains énergétiques.

3.1.5 Table « Adaptation du bâti »

Fiche-actions :

- Mettre en place des **normes favorisant les habitats évolutifs, groupés et modulables**.
- Adapter le **code urbanistique** pour intégrer les matériaux recyclés et limiter l'imperméabilisation des sols.
- Créer des **matériauthèques** locales et soutenir les filières innovantes.
Intérêt : Réduit l'empreinte carbone du secteur du bâtiment, améliore la résilience face aux aléas climatiques.

3.1.6 Table « Financement des projets »

Fiche-actions :

- Mettre en place des **prêts à taux zéro** et des **contrats de performance énergétique**.
- Instaurer un **budget climat dédié** dans chaque commune.
- Créer des **primes ciblées sur les actions prioritaires** (bâtiment, mobilité, biodiversité).
Intérêt : Condition essentielle pour passer des intentions à l'action.

3.1.7 Table « Adaptation au changement climatique »

Fiche-actions :

- Réaliser une **cartographie des vulnérabilités**.

- Intégrer l'adaptation dans **tous les projets communaux**.
- Développer les **solutions fondées sur la nature** (zones humides, végétalisation).
- Créer un **plan communal d'adaptation** avec suivi et indicateurs.
Intérêt : Prépare les communes aux impacts inévitables du changement climatique, tout en réduisant les coûts futurs liés aux catastrophes.

3.1.8 Table « Mobilité »

Fiche-actions :

- Élaborer un **plan communal de mobilité durable**.
- Développer les **infrastructures cyclables et la multimodalité**.
- Créer des **centrales de mobilité locales**.
- Promouvoir la **sobriété des déplacements** (covoiturage, télétravail).
Intérêt : Réduit les émissions liées au transport, premier poste d'émission dans beaucoup de communes.

3.1.9 Table « Gouvernance locale du climat »

Fiche-actions :

- Nommer un **référént climat** et créer un **conseil consultatif climat**.
- Inscrire le climat dans le **PST et les budgets pluriannuels**.
- Assurer une **communication régulière** et **former élus et agents**.
Intérêt : Garantit la cohérence, la transversalité et l'appropriation politique de la démarche climat.

3.2 Conclusion finale

L'intégration de ces thématiques dans les Plans Énergie-Climat représente une opportunité majeure pour les communes : celle de passer d'une logique réactive à une stratégie proactive, en articulant atténuation, adaptation, gouvernance et financement. Les actions proposées ici offrent un socle solide pour construire des plans ambitieux, adaptés aux réalités locales et capables de répondre aux défis de demain.

Les Comités d'accompagnement POLLEC ont montré que les communes disposent déjà de ressources, d'idées et d'une forte volonté d'agir. Bien que beaucoup reste à faire, tant qu'il y aura des agents motivés et des territoires prêts à bouger, il est encore possible de renforcer l'atténuation du changement climatique et d'améliorer la résilience face à ses effets.

Pour les communes disposant déjà d'un PAEDC, l'intégration de nouvelles actions ne fera que renforcer et enrichir le plan existant, en permettant de coordonner ces initiatives à l'échelle communale,

territoriale et régionale et d'accentuer encore plus l'impact de toutes ces micro-actions. La prochaine étape consiste à structurer, prioriser et mettre en œuvre ces solutions, en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux pour faire du climat un véritable levier de développement durable et partagé.